

[Charade]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

difficile à pratiquer, puisqu'elle la faisait consister à être d'une indulgence complaisante et toute maternelle pour elle-même, tandis qu'elle se montrait d'un sévérité implacable pour autrui, — en l'étudiant de la sorte, dis-je, on se convainquait bientôt de la méchanceté de son caractère aigri, sans doute, par les luttes de la vie.

— Si cette mignonne fleur pouvait s'exprimer, continua Robert, il est probable qu'elle ferait des révélations instructives.

— Oui, peut-être ! approuva la tante, fâchée de ce que son passé n'eût pas à lui rappeler le moindre petit roman débutant par une marguerite... Mais nos oreilles aujourd'hui seraient incapables de comprendre le langage mystique et élevé de la nature... Les hommes sont devenus si pervers !...

Elle soupira profondément pour ponctuer sa phrase.

— L'espèce humaine n'est pas encore aussi sottise que vous vous plaisez à le dire, reprit Robert, jeune avocat convaincu de la bonté de sa cause. A quoi servirait la raison si l'on ne s'en servait à admirer les bienfaits du créateur ? Les arbres, les plantes, les fleurs surtout nous parlent de diverses manières ; mais nous ne nous y trompons jamais... Voyons, si cette pensée vous disait quelque chose de l'amour, ne l'écouteriez-vous pas volontiers ?

La tante Bella rougit de nouveau ; elle y manquait rarement d'ailleurs quand on prononçait en sa présence le mot d'amour, soit qu'elle n'eût pas pu deviner l'amour des autres, soit que les autres n'eussent pas su pénétrer le sien.

— Tu es trop jeune, Robert, pour t'entretenir d'une chose aussi sérieuse. Laissons-là ce sujet.

— Mais cela ne veut nullement dire que vous soyez trop âgée pour y songer, répartit l'adulte en riant. Pourquoi ne vous en occuperiez-vous pas ?

La remarque, si ironiquement qu'elle fut formulée, flatta intérieurement l'amour-propre de miss Arabella.

Elle donna une petite tape sur la joue du collégien et il répondit d'un ton amical :

— Tu sais bien que ma résidence au milieu de vous est indispensable pour faire marcher le ménage. Ton père ne serait guère satisfait si je venais à me marier.

— Je ne sache point qu'il ait jamais manifesté cela.

— Il n'en pense pas moins.

— Eh bien ! et ma mère, qu'en faites-vous.

— Oh ! elle est beaucoup trop jeune encore pour diriger une maison comme il convient... Ton père avait la cervelle à l'envers quand il s'est remarié !... Et pourtant je n'ai cessé de l'en prévenir !

Troisième soupir plein de componction.

— Je trouve maman très bonne pour nous, répliqua Robert assez froidement, et je l'aime énormément, quant à moi, quoi qu'elle ne soit que ma belle-mère.

— Et tu fais très bien, cher enfant ; tu remplis ton devoir, puisque les choses sont ainsi.

— Alors pourquoi en dites-vous toujours du mal ?

— Juste ciel !... Que prétends-tu ?... Moi, dire du mal de la femme de mon frère !... Tu n'y songes pas, Robert ! J'ai reconnu qu'elle était trop jeune pour gouverner une maison... Voilà tout, je ne vois aucun mal à cela.

— Je n'y vois aucun bien non plus, riposta le jeune homme d'un air mécontent. Si vous continuiez à nous rabâcher cela, mes sœurs et moi, nous finirions par ne plus la respecter.

Tante Bella se pinça les lèvres plus fortement que de coutume.

— Retournons, fit-elle, nous nous sommes promenés assez longtemps.

— C'est vrai, ricana l'écolier, ma mère n'aurait qu'à laisser brûler le rôti.

— Robert, je vous défends de...

Mais Robert n'écouta pas la fin de la réprimande et se mit à courir au pas de course du côté du logis.

— Intraitable gamin ! marmotta sa tante entre ses dents ébréchées ; lui aussi prend parti pour elle !... Elle m'enlève tout, jusqu'à l'affection des enfants. Elle accapare ma place, à moi qui ai si longtemps dirigé la barque. Elle se pose comme mon antagoniste. Elle m'humilie... Mais toute chose à un terme, et elle me le paiera cher. (A suivre.)

— Pourquoi n'ouvrè-tu pas ton parapliodze ? demandâve-t-on à on espèce de mi-fou que tracivè pè onna rollhie épouaireinta, avoué son parapliodze cliou dézo son bré.

— Oh ! su pa enco prâo mou, se repond.

Un voyageur de commerce entre au café du Grand-Pont d'un air superbe, s'approche de la cheminée, se mire dans la glace et se frotte les mains à la chaleur d'un ardent brasier. Puis s'adressant au patron : « Eh bien, M. Kamm, nous n'en aurons jamais fini avec l'hiver. Savez-vous que nous avons eu 25 degrés à Paris, l'autre jour !... »

— Hélas, nous en avons eu 15, 16 et jusqu'à 17, à Lausanne.

— Tiens ! vraiment ?... C'est déjà beaucoup pour un petit pays comme le vôtre !

Une recrue demande un congé de trois jours à son capitaine-instructeur, pour aller voir sa tante qui est à l'agonie.

— Soit, répond le capitaine ; mais si dans trois jours elle n'est pas morte, quinze jours de salle de police.

Le juge de paix de *** instruisant une enquête relative à un vol de pendule, clôturait l'audition en disant à l'accusé :

— Accusé, le délit est flagrant, on vous a arrêté dans l'escalier de M. B*** au moment où vous descendiez une pendule du quatrième étage.

— Je le reconnais, M. le juge ; mais si je la descendais, j'avais l'intention de la remonter.

Le mot du logogriphe de notre précédent numéro est : *Rosier*. — La prime a été gagnée par M. Louis Milliod, à Romainmôtier.

Charade.

Personne encor n'a vu mon premier raboteux ;
On tourne quelquefois mon second avec grâce ;
Mon tout, œuvre sublime, est l'ouvrage de Dieu,
Et le tout fut toujours renfermé dans l'espace.

Prime : Un bel agenda à effeuiller.

Théâtre. — Dimanche 18 janvier, à 7 1/2 h., une seule représentation de l'immense succès : **Les Deux Orphelines**, drame en 8 actes. — Cette œuvre a été jouée plus de 500 fois à Paris.

La livraison de janvier 1880 de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants : La renaissance littéraire des Slaves méridionaux. — Les Bulgares, par M. L. Leger. — Les esprits du Seeland. — Nouvelle, par M. L. Favre. — Un théâtre national dans la Suisse romande, par M. Marc-Monnier. — Le joueur de harpe. Etude de mœurs italiennes, par Honoré Mereu. — La question d'Orient dans sa nouvelle phase, par M. Ed. Tallichet. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET.